



**HAL**  
open science

## Comment penser les catégories de la migration : approche réflexive et enjeux méthodologiques

Lucie Lepoutre, Gwendoline Malogne-Fer

### ► To cite this version:

Lucie Lepoutre, Gwendoline Malogne-Fer. Comment penser les catégories de la migration : approche réflexive et enjeux méthodologiques. Migrations Société, 2022, 189, pp.13-24. 10.3917/mi-gra.189.0013 . hal-03847476

HAL Id: hal-03847476

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03847476>

Submitted on 8 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0  
International License

# Comment penser les catégories de la migration : approche réflexive et enjeux méthodologiques

Lucie Lepoutre, Centre Maurice Halbwachs

Gwendoline Malogne-Fer, Sciences Po, Centre de recherches internationales (CERI), CNRS, Paris, France / Centre Maurice Halbwachs

DOI : 10.3917/migra.189.0013

## RÉSUMÉ

La multiplicité des catégories de la migration, mais aussi des acteurs qui les mobilisent et leur donnent sens, met en exergue les difficultés méthodologiques et les enjeux épistémologiques auxquels les chercheurs se trouvent confrontés. Les catégories issues des politiques migratoires, et plus largement des politiques publiques (d'hébergement, d'aide à la parentalité, d'intégration participative, etc.), produisent des processus de catégorisation qui constituent pour le sociologue à la fois une « épreuve » de l'enquête<sup>1</sup> et un objet d'étude en soi. Au-delà des mots et des représentations sociales qu'elles véhiculent, les catégories participent de logiques d'intégration et d'exclusion et doivent ainsi faire l'objet d'une vigilance de la part du chercheur pour que ce dernier puisse en rendre compte sans les reproduire ou les renforcer. En croisant les apports des différentes contributions du dossier ainsi que des travaux déjà existants sur cette question, la présente introduction invite à adopter une approche réflexive et propose une analyse attentive aux rapports sociaux de genre, de classe et d'âge ainsi qu'à ce que l'espace et le temps « font » aux processus de catégorisation. La diversité des terrains d'enquête présentés dans le dossier montre que les catégories peuvent constituer des constructions rigides et contraignantes de la réalité sociale et se révéler également l'objet de réinterprétations et d'applications variables en fonction des interlocuteurs, des lieux et des personnes « catégorisées ».

**MOTS-CLÉS** : politique migratoire, catégorisation, enquête, méthodologie

Ce dossier thématique interroge, dans une approche réflexive, les enjeux méthodologiques et terminologiques que soulève l'usage des catégories mobilisées dans l'étude des migrations et des migrants. Il propose d'étudier les différentes catégories (juridiques, administratives, médiatiques, politiques, académiques, etc.) mobilisables par les chercheurs en sciences sociales et de rendre compte, à partir de leurs enquêtes de terrain, des difficultés pratiques et des enjeux théoriques auxquels ils doivent faire face.

Le présent dossier s'inscrit dans la continuité de deux numéros consacrés par la revue *Migrations Société* aux thématiques des catégories et de la démarche réflexive<sup>2</sup>, en alliant l'analyse réflexive du chercheur à l'étude des catégorisations à l'œuvre dans le champ des migrations. Il est issu d'ateliers de recherche organisés en 2020 et 2021 au Centre Maurice Halbwachs (CMH) à Paris dans le cadre des réflexions menées au sein de l'axe de recherche Inégalités et solidarités, dirigé par Isabelle Parizot et Florence Weber. Ces ateliers ont été organisés dans le but de favoriser les échanges entre les chercheurs qui travaillent sur les

migrations, en créant un espace de dialogue et de réflexion sur leurs travaux en cours, l'analyse réflexive et l'approche ethnographique étant une tradition de ce centre de recherche<sup>3</sup>.

Les catégories mobilisées pour nommer et identifier les phénomènes migratoires et les personnes en migration sont nombreuses. Les chercheurs en sciences sociales s'inscrivant dans l'étude des migrations sont confrontés à ces termes et en font l'expérience de deux façons au moins. Les catégories constituent en premier lieu une « épreuve » de l'enquête<sup>4</sup> : comment choisir, définir et circonscrire les différentes catégories de migrants (réfugiés, étrangers, demandeurs d'asile, exilés, déboutés du droit d'asile, primo-arrivants, sans-papiers, etc.) ? Comment appréhender les significations et les interprétations multiples de ces catégories — leur évolution et leurs usages — selon les institutions et les différents acteurs des politiques publiques et du monde associatif ? En débutant leur enquête de terrain, les chercheurs font ainsi face aux catégories du sens commun, découvrent de nouvelles catégories techniques et administratives et construisent leurs propres catégories de recherche<sup>5</sup>. Mais si la réflexion sur les catégories est une étape incontournable de toutes les enquêtes sur les migrations, les catégories constituent aussi un objet de recherche en soi pour les sociologues<sup>6</sup>. Ces derniers se donnent alors pour objectif d'analyser les processus de construction des catégories, les différents usages qu'en font les acteurs institutionnels et associatifs, les tensions que leur mobilisation peut générer ou encore ce qu'elles « font » aux personnes « catégorisées ».

Marco Martiniello et Patrick Simon rappellent la dimension politique des catégories : « en tant que mise en forme du monde social et reconnaissance des groupes pouvant légitimement participer à la vie démocratique et revendiquer éventuellement des droits, la catégorisation constitue un enjeu de pouvoir stratégique dans les sociétés post-migratoires toutes caractérisées par une multiculturalité importante »<sup>7</sup>. Si « la faculté de classer, ordonner et administrer les populations comme les biens constitue en soi une des ressources essentielles du pouvoir politique »<sup>8</sup>, l'État et les instances du pouvoir public sont des espaces privilégiés de production des catégories migratoires, notamment à travers la définition des politiques d'intégration, de contrôle, et d'asile. De plus en plus, les catégories d'analyse des migrations se pensent aussi à l'échelle communautaire en raison de l'europanisation des politiques migratoires, lesquelles peinent toutefois, comme le souligne la contribution de Pauline Adam, à dépasser les particularismes nationaux et les différentes interprétations qui en découlent.

Dans la continuité des travaux sur la mise en place des politiques publiques, les contributions rassemblées dans ce dossier ne se contentent pas d'un « recours unique à l'analyse des lois ou des discours produits par l'État ». Elles examinent également les « multiples pratiques et interactions » sur le terrain<sup>9</sup>, en montrant que les catégories administratives et politiques prennent sens dans le cadre des politiques publiques étatiques et des représentations et actions de ceux qui les mettent en œuvre. La multiplicité des acteurs des politiques migratoires ou des « intermédiaires du droit des migrations »<sup>10</sup> nécessite ainsi de prendre en considération les usages différenciés de ces catégories selon les structures (associations, collectivités locales, établissements publics, etc.), et les personnes qui y travaillent. Ces dernières se caractérisent par une diversité de statuts (bénévoles, salariés, fonctionnaires, etc.) et de parcours militants, professionnels et de formation (psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, etc.), qui se traduit par une

hétérogénéité des représentations des populations migrantes et des modes d'application des politiques publiques.

Les contributions des sept auteures de ce dossier thématique — Pauline Adam, Cléo Marmié, Lucie Lepoutre, Chloé Ollitrault, Linda Haapajärvi, Christine Tichit et Rébecca Ndour — mettent en avant les apports méthodologiques et théoriques des analyses attentives aux interprétations et pratiques des catégories mobilisées dans l'étude des migrations et des migrants. Après avoir montré, dans une première partie, comment les catégories et les processus de catégorisation, qui sont au cœur des politiques publiques, font l'objet d'usages différenciés de la part des acteurs institutionnels et associatifs, nous nous intéresserons, dans une deuxième partie, à la façon dont les personnes « catégorisées » vivent et s'approprient ces catégorisations. La diversité de ces usages rend compte de la difficulté à concevoir à la fois le caractère rigide des catégories et le caractère évolutif des trajectoires migratoires des personnes. Cette difficulté nous incite, dans une troisième partie, à tenir compte des rapports sociaux de genre, de classe et d'âge dans lesquels s'inscrivent ces processus de catégorisation et, dans une dernière partie, à analyser les catégories dans leurs dimensions relationnelle, spatiale et temporelle.

### **La catégorisation des migrants : des politiques publiques au monde associatif**

La catégorisation des personnes migrantes s'opère de manière explicite dans les « politiques spécifiques à ces populations »<sup>11</sup>. Les politiques d'asile, par exemple, octroient des droits spécifiques à des catégories précises de migrants, tels que les réfugiés et les demandeurs d'asile, et en excluent d'autres, comme les migrants qui ne bénéficient pas de la protection internationale de même que ceux qui sont déboutés du droit d'asile. Les processus de catégorisation peuvent également apparaître, de manière plus implicite, dans les « politiques indirectes qui ciblent les territoires dans lesquels les minorités sont concentrées »<sup>12</sup>. Il s'opère alors une catégorisation des publics à l'échelle territoriale, où les intervenants tendent à prendre en charge différemment les publics « issus de la migration ». C'est le cas notamment des établissements scolaires des Zones d'éducation prioritaire (ZEP), rebaptisés Réseaux d'éducation prioritaire (REP) en 2015, au sein desquels Christine Tichit a réalisé ses enquêtes de terrain sur les catégorisations enfantines. La création des ZEP en 1982 correspond, pour la première fois en France, à l'établissement de mesures de « discrimination positive » dans le cadre des politiques publiques en allouant des moyens, humains et financiers, supplémentaires à des établissements scolaires selon leur lieu d'implantation. Ce recours — par défaut — à des catégories territoriales, dans le cadre des politiques éducatives ou de la ville, permet de ne pas avoir recours à d'autres processus de catégorisation des individus selon leurs caractéristiques sociales et personnelles<sup>13</sup>. En Finlande, les maisons de quartier, analysées par Linda Haapajärvi, sont un exemple de dispositif « hybride », au croisement entre les politiques d'intégration et de la ville, où les agents de l'État tendent à imposer aux personnes migrantes les représentations idéalisées de la maternité et du « foyer finlandais », dans une logique discrète d'acculturation. Les dispositifs de soins, comme les Établissements publics de santé (EPS) décrits par Lucie Lepoutre, illustrent également comment les catégories des migrations recourent, au moins partiellement, d'autres catégories sociales (en lien avec la vulnérabilité) et médicales (en lien avec la santé psychique). Plusieurs contributions montrent alors que les personnes

migrantes sont prises dans de multiples processus de catégorisation au sein de l'intervention publique : la santé, la précarité, la parentalité, l'enfance ou la minorité.

Les auteures de ce dossier rendent compte d'une action publique qui s'inscrit au-delà des seules institutions publiques, s'étendant aussi au monde associatif<sup>14</sup> structuré autour de deux pôles : celui des associations délégataires de service public mandatées par l'État et celui des associations autonomes. La contribution de Lucie Lepoutre montre ainsi comment le rapport que les associations entretiennent avec l'État contribue à forger leurs perceptions des catégories administratives de l'asile. Réciproquement, l'étude des usages que les acteurs associatifs font des catégories administratives constitue pour le chercheur une étape intermédiaire, méthodologique et terminologique, lui permettant d'interroger la structuration du champ associatif et les relations, parfois évolutives, entre l'État et les associations, qu'elles soient partenaires ou indépendantes. Cette contribution et celle de Chloé Ollitrault, qui a réalisé son enquête auprès de collectifs d'habitants proposant un hébergement privé aux exilés, donnent aussi à voir les effets des catégories administratives dans des associations qui ne sont pas directement en charge de la mise en œuvre des politiques publiques. Dans ces contextes, la mobilisation des catégories administratives interroge les acteurs, créant parfois des tensions internes au sein des associations qui n'agissent pas seulement « à côté » des politiques publiques, mais, souvent, viennent aussi compenser leurs actions et les dénoncer. Les catégories administratives sont alors mobilisées dans des espaces a priori inattendus de solidarité citoyenne.

Les réflexions et divergences sur l'emploi des catégories émanant directement des acteurs de terrain alimentent les travaux de recherche et éveillent l'attention des chercheurs qui doivent eux-mêmes expliciter leur positionnement et se mettre à distance des processus de catégorisation pour pouvoir les analyser. Ces réflexions ont dès lors l'intérêt de mettre en avant le caractère construit, et donc arbitraire, des catégories. Elles rappellent la nécessité pour les chercheurs — dont les travaux ne sont pas exclusivement cantonnés à la sphère académique — de « s'interroge[r] sur leurs propres pratiques de catégorisation et sur leurs implications dans les champs médiatique et politique »<sup>15</sup>. La prégnance des thématiques de la migration et des migrants dans les débats contemporains met à l'épreuve le chercheur, qui doit sans cesse prêter attention aux termes employés et aux processus de catégorisation auxquels ils renvoient, en se demandant quelles visions du monde social et quelles représentations ces catégories véhiculent-elles. De surcroît, la diversité et l'évolution des parcours migratoires des personnes « catégorisées » ne sauraient se réduire à des catégories figées<sup>16</sup> et « enfermantes »<sup>17</sup>. Dans ce dossier, les auteures tentent d'explicitier les difficultés, les questionnements et les enjeux rencontrés dans le choix et la définition des termes mobilisés. En adoptant une démarche réflexive, elles interrogent leur positionnement vis-à-vis des catégories et montrent comment le chercheur s'attache à rendre compte de ces catégorisations sans renforcer ou reproduire les logiques inégalitaires et discriminatoires qu'elles génèrent<sup>18</sup>. Parfois, les catégories d'analyse se construisent par tâtonnement pour déterminer, au-delà des différences de catégorisation selon les acteurs, quels termes représentent le mieux ceux qui sont « catégorisés ». Cléo Marmié, dans sa contribution sur la catégorie des mineurs non accompagnés (MNA), nous livre ainsi les éléments de sa réflexion sur les

termes « enfants » et « mineurs », puis nous explique pourquoi elle a décidé d'avoir recours à la dénomination « jeunes ».

### **(Ré)appropriation des catégories par les personnes « catégorisées » et processus d'auto-catégorisation**

Une autre approche, adoptée par Cléo Marmié et Christine Tichit, permet d'interroger les catégories pour comprendre comment ces dernières sont vécues par les personnes « catégorisées » elles-mêmes. Quels sont les interprétations et les usages qui en sont faits ? Quels sont les processus de (ré)appropriation, de mise à distance et d'auto-catégorisation — individuels ou collectifs —, concurrents ou complémentaires ? Les expériences vécues par les migrants sont extrêmement variées et les inégalités en matière d'accès aux droits sociaux produites par les catégorisations génèrent des situations de précarité qui affectent le sentiment d'intégration locale et l'image de soi. Cette approche des catégories permet ainsi de rendre compte de la façon dont les catégories mobilisées dans le champ des migrations sont vécues et réinvesties par les migrants selon leur parcours migratoire, leur pays d'origine, leur âge, leur sexe ou encore leur classe sociale ; toutes ces caractéristiques sociales entrant en jeu dans l'expérience de la migration et des inégalités qui peuvent en découler. L'expérience et l'éventuelle réappropriation des catégories se construisent en partie grâce à un « comparatisme ordinaire »<sup>19</sup>. Dans l'enquête multi-située de Cléo Marmié, les jeunes migrants font l'expérience de processus de catégorisation différenciés selon leurs interlocuteurs et les espaces nationaux et culturels d'où ils viennent, par lesquels ils transitent et au sein desquels ils s'installent. Durant leur trajet du Maroc vers l'Espagne ou la France, ils découvrent de nouvelles catégories, auxquelles ils ne s'auto-identifient pas spontanément. Par l'intermédiaire des acteurs associatifs notamment, ils y sont socialisés et finissent parfois par se les approprier pour faire valoir leurs droits en tant qu'« enfant » ou en tant que « mineur ».

De son côté, à partir d'une enquête sociologique portant sur l'alimentation à l'école à Paris, Christine Tichit analyse comment des enfants, scolarisés dans un établissement REP, s'approprient, en les adaptant, les catégorisations institutionnelles de l'école et de la recherche scientifique. Les échanges entre les élèves, lors d'ateliers portant sur l'origine, la préparation et la signification de plats et repas du monde entier, permettent de mieux comprendre comment les enfants, notamment les « enfants de migrants », construisent leurs propres catégorisations et systèmes d'identification. L'auteure souligne ainsi l'importance du quartier et des relations sociales de proximité — ici de parenté — dans les modes de catégorisation et montre que parmi les « enfants de migrants » c'est moins le pays d'origine que l'expérience de la migration (et son caractère récent ou ancien) qui permet aux enfants de se situer les uns par rapport aux autres, et de construire leur réseau d'affinité.

### **Du genre des catégories à une approche intersectionnelle des catégorisations**

Les processus de catégorisation des politiques publiques s'inscrivent plus largement dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à forger et à reconfigurer. Dès les années 1970, les recherches adoptant une

approche féministe ont souligné l'importance du genre des catégories administratives et politiques et, ce faisant, du genre des catégories de l'analyse sociologique. En partant d'une réflexion sur la nomenclature des catégories socioprofessionnelles utilisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et de l'invisibilisation du travail domestique dans la statistique publique qui en résultait, ces travaux ont conduit à définir une nouvelle catégorie : celle du travail domestique<sup>20</sup>. Cette catégorie a été définie en tenant compte des différentes activités (cuisine, ménage, garde d'enfants, etc.) et du temps qui leur était consacré. Les chercheurs se sont ensuite attachés à convertir les « activités » et le « temps consacré » en valeur — c'est-à-dire en unité monétaire — afin d'établir un système d'équivalence avec les autres catégories socioprofessionnelles de la statistique nationale. Ces travaux pionniers soulignent l'imbrication entre la définition (des contours et du contenu) des catégories, le travail de quantification et de mesure qui lui est étroitement associé, et plus largement les usages qui sont faits de ces catégories.

Différents travaux du présent dossier poursuivent ces réflexions en analysant le genre — implicite ou explicite — des catégories administratives. Chloé Ollitrault étudie les conséquences des politiques publiques d'hébergement des migrants sur la structuration des solidarités citoyennes : les associations concentrent leurs actions en direction des jeunes hommes migrant seuls, exclus de fait des dispositifs publics d'hébergement habituellement dédiés en priorité à l'accueil des familles et des femmes. En Finlande, Linda Haapajärvi analyse les politiques d'intégration participatives mises en œuvre dans la banlieue d'Helsinki : ces dernières privilégient les mères migrantes sans emploi, illustrant le maintien de conceptions familialistes, y compris dans les dispositifs de participation à la vie locale. Ces différentes études montrent ainsi comment les politiques publiques — d'hébergement des migrants, ou de participation locale — s'appuient sur des catégories, qu'elles ont préalablement élaborées, et qui mobilisent des conceptions traditionnelles, parfois normatives et moralisantes, du genre. Il apparaît ainsi, pour reprendre les analyses de Coline Cardi et Anne-Marie Devreux que : « le droit est pétri de genre dans le processus même de sa fabrication et, réciproquement, que le droit, par les catégories qu'il met en place et les usages qui en sont faits, ne cesse de produire le genre »<sup>21</sup>.

En interrogeant le genre des catégories statistiques, les travaux féministes des années 1970 invitaient également les chercheurs en sciences sociales à développer une démarche réflexive attentive au genre des catégories d'analyse. Maud Simonet explique comment les approches féministes du travail domestique lui ont permis de renouveler ses analyses sur le bénévolat en interrogeant la frontière entre bénévolat, travail gratuit et exploitation<sup>22</sup>. Le renouvellement de son approche s'est traduit par une prise de distance vis-à-vis des outils théoriques de la sociologie de l'engagement au profit de ceux de la sociologie du travail<sup>23</sup>. Ce cheminement sociologique illustre comment les réflexions sur les catégories d'analyse conduisent à s'interroger sur les méthodes d'enquête et sur les enjeux épistémologiques liés à la structuration du champ académique et des sous-champs disciplinaires. Dans ce dossier, Rébecca Ndour analyse ainsi sa position de chercheuse sereine lors de ses enquêtes de terrain en France et au Sénégal et les interrogations que cette démarche, à la croisée de la sociologie et de l'anthropologie, soulève. Si l'approche réflexive est le propre de la méthode ethnographique, les chercheurs « appartenant » aux groupes ethniques qu'ils étudient semblent plus souvent exposés à un soupçon d'illégitimité de leurs travaux dans le champ académique, comme si la

proximité avec leur sujet d'étude atténuaient l'objectivité méthodologique. Pourtant, dans le cas présent, l'ethnicité sereer de la chercheuse n'est pas immédiatement ou systématiquement reconnue auprès des membres des associations sereer étudiées. L'ethnicité n'apparaît pas comme une catégorie figée : elle doit faire l'objet d'une reconnaissance sociale qui est parfois d'autant plus difficile à obtenir que la chercheuse s'est éloignée, du fait de sa trajectoire professionnelle et diplômante, d'une représentation idéalisée de l'ethnicité sereer associée à la société rurale et à la femme au foyer.

Plus généralement, comme le souligne Béatrice de Gasquet, « les lectures féministes incitent à se méfier des analyses dichotomiques, qui reproduisent les classifications binaires de la société, souvent normatives, et empêchent de voir les catégories intermédiaires. Le genre ne se réduit pas à la construction de deux catégories "hommes" et "femmes" homogènes : une institution ou un rituel construit toujours des différences entre hommes et entre femmes dans le même temps qu'ils construisent masculin et féminin »<sup>24</sup>.

Différents travaux présentés ici interrogent ces catégories intermédiaires, les situations d'entre-deux et les caractéristiques sociales des personnes qui n'entrent pas — ou pas complètement — dans des catégories ou des dispositifs spécifiques. Cléo Marmié montre ainsi pourquoi l'âge des migrants (mineur/majeur) est devenu un enjeu catégoriel important. La catégorie des mineurs non accompagnés (MNA) a été forgée à l'intersection de deux politiques aux objectifs profondément divergents: les politiques migratoires et celles de l'aide sociale à l'enfance. Elle permet aux jeunes qui sont reconnus comme tels d'échapper aux contrôles des politiques migratoires restrictives pour bénéficier des politiques de protection de l'enfance. Mais cette catégorisation est par définition temporaire : à leur majorité, les personnes sortent de ces dispositifs spécifiques à l'enfance ; elle crée de surcroît pour tous ceux qui n'arrivent pas à prouver leur minorité une situation d'entre-deux: «ni explicitement majeur ni reconnu mineur». Ces « déboutés de la minorité », en référence aux « déboutés de l'asile », illustrent plus généralement le paradoxe à « poser une catégorie fixe sur une réalité migratoire mouvante par définition »<sup>25</sup>, les processus de catégorisation ne prenant pas en compte la multi-dimensionnalité des individus et la complexité de leur parcours. Ce paradoxe invite ainsi les chercheurs à réinscrire la diversité de ces trajectoires individuelles dans des rapports sociaux de genre, de classe et d'âge et à prendre en compte les dimensions spatiale et temporelle de ces parcours migratoires, des processus de catégorisation et de leur propre recherche sociologique.

### **Ce que l'espace et le temps « font » aux catégories**

Une analyse qui tient compte de ce que l'espace « fait » aux catégories permet de montrer la dimension relationnelle de certaines catégories : c'est le cas de l'ethnicité sereer analysée et expérimentée par Rébecca Ndour, qui est confrontée à une reconnaissance à géométrie variable de cette appartenance selon les interlocuteurs et selon les lieux, entre la France et le Sénégal. Les catégories peuvent également avoir une dimension relative mise en évidence par une approche comparative multi-située, comme le montrent les



travaux de Cléo Marmié. La catégorie « mineur non accompagné » n'a pas la même signification en France, en Espagne et au Maroc.

C'est précisément pour éviter que les écarts entre les définitions des catégories ne soient trop importants qu'un travail d'harmonisation de grande ampleur est entrepris au niveau européen. Pauline Adam analyse ici les enjeux pratiques et politiques de définition, de mesure et de comptabilisation de la migration irrégulière au niveau européen. Chiffrer cette migration irrégulière implique au préalable un travail de catégorisation qui oblige les États membres de l'Union européenne à s'entendre sur ce qu'il convient de mesurer, en adoptant des systèmes d'équivalence et en procédant par harmonisation (des résultats ou des méthodes). Mais le caractère partiel de l'harmonisation des statistiques de la migration irrégulière au niveau européen et le fait que les États membres continuent à utiliser, au niveau national, leurs propres catégories statistiques rappellent le rôle central des statistiques nationales dans la formation historique des États, que les travaux d'Alain Desrosières ont mis en évidence<sup>26</sup>.

Dans le prolongement de ces réflexions sur la sociologie de l'État, des travaux récents appréhendent le temps comme un « objet empirique » et soulignent l'importance de l'analyser dans les rapports qu'il entretient avec le pouvoir<sup>27</sup>. L'attente imposée par les procédures administratives et judiciaires constitue pour les migrants, et ceux qui les accompagnent dans leurs démarches, une dimension centrale de leur vie quotidienne et un facteur structurant leur position sociale vis-à-vis des institutions étatiques. Cette attente imposée nécessite d'appréhender le temps « comme un instrument de gouvernement des individus et un principe d'ordre public »<sup>28</sup>. Elle génère de l'incertitude quant à l'avenir pour les personnes directement concernées par les procédures en cours, mais également pour les membres des associations et des collectifs impliqués dans l'accompagnement et l'aide aux migrants. Chloé Ollitrault montre ainsi comment l'allongement des délais d'attente et les conditions de plus en plus restrictives du droit d'asile finissent par remettre en question les modalités d'action et les missions prioritaires des collectifs engagés dans l'hébergement privé des migrants, et par décourager certaines familles hébergeantes affectées par une forme de « fatigue militante ». En revanche, Lucie Lepoutre met en évidence comment l'imbrication étroite entre « catégories », « personnes catégorisées » et dispositifs spécifiques peut être remise en cause sur la durée. Si cette imbrication est au cœur des politiques d'accueil des demandeurs d'asile dans les centres d'hébergement dédiés, certaines structures associatives mandatées par l'État arrivent à maintenir dans ces centres des personnes « déboutées de l'asile » ou « réfugiées » au-delà des délais légaux. Ce cas de figure, que les acteurs justifient par le manque d'alternatives en matière de politiques publiques d'hébergement, rappelle plus largement la difficulté à concilier la rigidité des catégories administratives et la complexité des trajectoires migratoires. Il confirme également comment une analyse approfondie des usages des catégories permet d'appréhender les modes de participation des associations aux politiques publiques et les rapports qu'elles entretiennent avec l'État.

1. FASSIN, Didier ; BENSA, Alban (sous la direction de), Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques, Paris : Éd. La Découverte, 2008, 336 p.
  2. La première a fait l'objet du numéro 128, paru en 2010 : AUGUIN, Estelle ; BRAUX, Adeline ; MASSOT, Sophie ; VAPNÉ, Lisa (coordonné par), "Usages et paradoxes des catégorisations en migration (dossier)", Migrations société, vol. 22, n° 128, mars-avril 2010, pp. 25-200 ; la seconde a été particulièrement développée dans le numéro 167 : CLAVÉ-MERCIER, Alexandra ; RIGONI, Isabelle, Migrations société, vol. 29, n° 167, janvier-mars 2017, pp. 13-120.
  3. WEBER, Florence, Manuel de l'ethnologue, Paris : Presses universitaires de France, 2009, 334 p. ; BEAUD, Stéphane ; WEBER, Florence, Guide de l'enquête de terrain (4<sup>e</sup> édition augmentée), Paris : Éd. La Découverte, 2010, 336 p. ; NOIRIEL, Gérard, "Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber", Genèses. Sciences sociales et histoire, vol. 2, n° 1, 1990, pp. 138-147 ; FASSIN, Didier ; BENSA, Alban (sous la direction de), op. cit.
  4. FASSIN, Didier ; BENSA, Alban (sous la direction de), op. cit.
  5. PAUGAM, Serge (sous la direction de), L'enquête sociologique (2<sup>e</sup> édition), Paris : Presses universitaires de France, 2012, 480 p. ; ZEHRAOUI, Ahsène, "Catégories scientifiques et du sens commun", Migrations société, vol. 4, n° 21, mai-juin 1992, pp. 9-17.
  6. HMED, Choukri ; LAURENS, Sylvain, "Introduction. Un travail collectif sur la fabrique des catégories et l'invention de l'immigration", Agone, n° 40, 2008, pp. 7-13 ; MARTINIELLO, Marco ; SIMON, Patrick, "Les enjeux de la catégorisation", Revue européenne des migrations internationales, vol. 21, n° 2, 2005, pp. 7-18 ; FRINGUANT, Matthias, "Marcel Mauss, Émile Durkheim. De quelques formes primitives de classification", Lectures, le 30 juin 2017 ; AUGUIN, Estelle ; BRAUX, Adeline ; MASSOT, Sophie ; VAPNÉ, Lisa, "Introduction", Migrations société, vol. 22, n° 128, mars-avril 2010, pp. 27-32.
  7. MARTINIELLO, Marco ; SIMON, Patrick, art. cité (voir p. 7).
  8. Ibidem (voir p. 7).
  9. HAMIDI, Camille ; PAQUET, Mireille, "Redessiner les contours de l'État : la mise en œuvre des politiques migratoires", Lien social et politiques, n° 83, 2019, pp. 5-35 (voir pp. 6-7).
  10. MIAZ, Jonathan ; ODASSO, Laura ; SABRIE, Romane, "Le droit de la migration et ses intermédiaires : usages sociopolitiques du droit et production des politiques migratoires. Présentation du dossier", Droit et société, n° 107, 2021, pp. 7-15 ; HAMIDI, Camille ; PAQUET, Mireille, art. cité.
  11. FISCHER, Nicolas ; HAMIDI, Camille, Les politiques migratoires, Paris : Éd. La Découverte, 2016, 128 p. (voir p. 83).
  12. Ibidem(voirp.83).
- Vol. 34, n° 189 juillet – septembre 2022
13. SIMON,Patrick;"Lesjeunesissusdel'immigrationsecachentpourvieillir.Représentations sociales et catégories de l'action publique", Ville-école-intégration. Enjeux, n° 121, juin 2000, pp. 23-38 (voir pp. 26-27).
  14. HAMIDI,Camille;PAQUET,Mireille,artcité.
  15. MARTINIELLO,Marco;SIMON,Patrick,artcité.
  16. WITHOL DE WENDEN, Catherine, "Le glissement des catégories de migrants", Migrations société, vol. 22, n° 128, mars-avril 2010, pp. 193-195.
  17. MICHALON, Bénédicte ; BRUSLE, Tristan, "L'ethnicité, la religion et le genre dans les institutions d'enfermement : processus et effets de catégorisation", Critique internationale, n° 72, juillet-septembre 2016, pp. 9-19 (voir p. 11).
  18. MAZOUZ, Sarah, La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000, Lyon : ENS Éditions, 2017, 300 p.

19. VIDAL, Dominique, "Comparer le comparatisme ordinaire. À propos des migrants mozambicains à Johannesburg et boliviens à São Paulo", *Terrains & travaux*, n° 21, 2012, pp. 55-73.
20. SIMONET, Maud, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?* (Chapitre 1), Paris : Éd. Textuel, 2018, 152 p. ; ROUSSE, Hélène ; ROY, Caroline, "Activités ménagères et cycle de vie", *Économie et statistique*, n° 131, mars-avril 1981, pp. 59-67 ; FOUQUET, Annie ; CHADEAU, Ann ; THÉLOT, Claude, "Peut-on mesurer le travail domestique ?", *Économie et statistique*, n° 136, septembre 1981, pp. 29-42.
21. CARDI, Coline ; DEVREUX, Anne-Marie, "Introduction. Le genre et le droit : une coproduction", *Cahiers du genre*, n° 57, 2014, pp. 5-18 (voir p. 5).
22. SIMONET, Maud, "L'exploitation des bénévoles ? Des questions de l'enquête au questionnement des catégories", *Sociologie*, vol. 12, n° 4, 2021, pp. 411-418.
23. Ibidem.
24. DE GASQUET, Béatrice, "Genre", in : AZRIA, Régine ; HERVIEU-LÉGER, Danièle (sous la direction de), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, pp. 431-439 (voir p. 433).
25. AUGUIN, Estelle ; BRAUX, Adeline ; MASSOT, Sophie ; VAPNÉ, Lisa, art. cité (voir p. 28). Vol. 34, n° 189 juillet – septembre 2022
26. DESROSIÈRES, Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris : Éd. La Découverte, 2010, 456 p. ; DESROSIÈRES, Alain, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris : Éd. La Découverte, 2014, 256 p.
27. DARMON, Muriel ; DULONG, Delphine ; FAVIER, Elsa, "Temps et pouvoir", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 226-227, mars 2019, pp. 6-15.
28. Ibidem (voir p. 8).